



Projet collectif sur mesure

Appel à projet : Mes droits, devoirs et protections juridiques en ESAT

Proposition à retourner **au plus tard le 22 avril 2020**
OPCO Santé / Délégation Régionale Ile-de-France

A l'attention de :
Héloïse Nicolle – Chargée de projet ingénierie
40, rue Gabriel Crié – CS 70001 – 92247 MALAKOFF CEDEX

☎ : 01 46 00 41 86 - 06 04 77 97 51
e-mail : heloise.nicolle@opco-sante.fr

Audition prévue jeudi 30 avril après-midi
Réunion de cadrage mardi 12 mai matin



CONTEXTE

1 – OPCO Santé

L'OPCO Santé est l'opérateur de compétences du secteur privé de la santé, du médico-social et du social.

Il est composé de 4 secteurs : le secteur sanitaire, médico-social et social privé à but non lucratif, le secteur des services de santé au travail interentreprises, le secteur de l'hospitalisation privée, le secteur du thermalisme

Il a pour mission de contribuer au développement de l'emploi, des compétences, des parcours professionnels dans son champ tel que défini ci-dessus.

L'OPCO Santé au niveau national, compte 11 000 établissements adhérents et plus d' 1 000 000 de salariés couverts.

Présent sur l'ensemble du territoire métropolitain et ultra marin l'OPCO Santé est composé de 25 implantations régionales dont l'île de France.

2 – La problématique

Depuis les lois du 2 janvier 2002 et 11 février 2005, les notions de droits, de devoirs, de respect et de responsabilité des travailleurs en situation de handicap en ESAT sont au centre des accompagnements. Ces nouveaux droits qui ont été introduits pour l'ensemble des personnes en situation de handicap, ne sont que très peu connus des principaux intéressés. La notion de droit de vote, de droit à la formation, de conseil de vie sociale, ou bien encore la connaissance de leurs obligations au travail parfois insuffisamment abordées au sein de leur établissement, ou avec leur famille.

Les travailleurs remettent en question régulièrement leurs devoirs auprès des moniteurs d'atelier : ils leur arrivent de ne pas se rendre au travail, car ils n'en ont pas envie, ou bien d'aménager leur temps de travail comme ils souhaitent. Ce non-respect de leurs obligations au travail peut engendrer des tensions, ou bien du retard dans les productions.

De plus, les travailleurs en ESAT ont, parfois, une vision très négative des protections juridiques. Elles sont vues comme une barrière et non comme une aide. Les différentes mesures, ou médiateurs ne sont pas connus de ce public, ni même parfois des familles et des professionnels.

Au regard de ce manque d'information, une formation est envisagée afin de présenter aux travailleurs en situation de handicap l'ensemble des lois qui régit le secteur, l'ensemble de leurs obligations de travailleurs en situation de handicap (lot

OPCO Santé Ile-de-France

40 rue Gabriel Crïé • CS 70001 • 92247 Malakoff Cedex

Tél : 01 46 00 41 29 / Fax : 01 46 00 41 21 • idf@opco-sante.fr • www.opco-sante.fr



1), ainsi que les différentes protections juridiques et ce qu'elles impliquent pour eux et l'institution (lot 2). Cette formation a pour objectif de leur permettre de développer une posture professionnelle plus adaptée à leur statut de travailleur en situation de handicap et de mieux connaître leurs droits ainsi que leurs devoirs afin de les mobiliser en tant que citoyen à part entière.

ARCHITECTURE ET OBJECTIFS DE FORMATION

Objectif général : Cette formation a pour objectif de permettre aux travailleurs en situation de handicap de mieux appréhender leurs droits et leurs devoirs afin de les mobiliser en tant que citoyen à part entière mais également d'adopter une posture professionnelle adaptée en respectant le cadre d'exercice en ESAT.

Objectifs pédagogiques :

Lot 1 :

- Comprendre le fonctionnement, l'organisation d'un ESAT et son propre rôle, en tant que travailleur dans cet environnement
- Identifier le statut, le rôle et les fonctions de chacun, pour savoir se positionner au sein de l'institution ESAT
- Analyser l'ensemble des lois du secteur et le code de l'action sociale et des familles selon les droits et les obligations des travailleurs afin de les mobiliser ou les respecter, pour faciliter la mise en place d'un collectif de travail dans un cadre adapté
- Adopter une posture professionnelle en accord avec les attentes et le fonctionnement de l'ESAT

Lot 2 : Focus protection juridique

- Identifier l'ensemble des mesures de protection, leurs rôles, et missions, et les possibilités d'évolution
- Comprendre les possibilités d'évolutions et d'arrêts de ces mesures de protection, afin de prendre conscience du caractère non définitif
- Définir les avantages et bénéfices de chaque protection juridique, afin de savoir les mobiliser de manière adaptée.
- Distinguer les limites de chaque protection, et les situations d'abus de pouvoir pour s'en prémunir et savoir quelle posture adaptée et quelles ressources mobilisées en cas d'abus.



PUBLIC VISE

- Les travailleurs en situation de handicap en ESAT et en EA

ORGANISATION DE LA FORMATION

1. CONDITIONS DE DEROULEMENT :

L'organisme de formation s'engage à :

- Travailler de manière collaborative avec l'OPCO Santé sur ce projet, et adapter les contenus et méthodes aux réalités professionnelles des stagiaires
- Désigner un responsable pédagogique
- Animer les sessions de formation
- Envoyer à l'OPCO Santé les supports de formation remis aux stagiaires au moins 15 jours avant le démarrage de l'action
- Préciser les fondements théoriques sur lesquels il s'appuiera
- Faire des recommandations sur :
 - ✓ l'implication des moniteurs et de l'encadrement (séminaire de lancement, intégration sur certains temps de la formation, restitution...)
 - ✓ les modalités de collaboration, suivi et restitution avec l'OPCO Santé
- Organiser le suivi administratif (envoi des convocations, évaluation à chaud et à froid, gestion des remplacements, annulations...).

Par ailleurs, les délégations de l'OPCO Santé ou d'autres établissements adhérents à l'OPCO Santé pourront reprendre à leur compte ces actions de formation aux mêmes conditions financières jusqu'en 2023.

- **Profil des intervenants**

Les intervenants proposés devront posséder

- Une bonne connaissance du secteur et de ses établissements, et du public formé
- Une expérience conséquente en animation pédagogique et en dynamique de groupe
- Expertise sur la thématique abordée

2. DUREE :

LOT 1 : 2 jours

LOT 2 : 1 jour

3. CALENDRIER ET RYTHME :

La formation se déroulera entre juin et décembre 2020.



En fonction des demandes, cette action de formation pourra être éventuellement être **reconduite pendant trois ans**, aux mêmes conditions financières.

4. NOMBRE DE GROUPES :

Lot 1 : 3 à 4 groupes

Lot 2 : 2 à 3 groupes

5. LIEU DE LA FORMATION :

Paris intra muros



EVALUATION ET VALIDATION DE LA FORMATION

L'organisme de formation proposera les niveaux d'évaluation suivants afin de faire remonter le retour des stagiaires :

- **Une évaluation formative** à l'initiative du formateur, dont l'objectif est de vérifier individuellement que les objectifs pédagogiques ont été atteints, ce qui se traduit par la remise d'une attestation de compétences répondant aux exigences de la loi du 24 novembre 2009 relative à l'orientation et à la formation professionnelle tout au long de la vie.
- **Un bilan oral** lors de la dernière journée de formation et en présence des participants, des formateurs et d'un représentant d'OPCO Santé Ile de France. Ce bilan a pour objet d'évaluer la pertinence du dispositif de formation, le degré de satisfaction des stagiaires et les éventuelles améliorations à apporter dans la perspective d'une reconduction.
- **Un questionnaire de satisfaction** écrit, distribué à chaque participant, qui doit être impérativement récupéré avant la fin de la formation et transmis à OPCO Santé Ile de France.
- **Un rapport d'évaluation**, rédigé par le prestataire, analysant les conditions de la mise en œuvre de l'action, notamment au regard des aspects suivants :
 - modalités pédagogiques (pertinence du contenu, du rythme, des choix pédagogiques)
 - évaluation des effets produits par l'action (atteinte des objectifs pédagogiques, autres effets);
 - évaluation des acquis
 - préconisations d'amélioration et autres besoins de formation repérés



- **L'évaluation de l'ensemble du dispositif à 6 mois** visant à mesurer l'évolution des pratiques suite à la formation.

Le rapport sera constitué en 8 parties :

1. Nombre de stagiaires/ nombre de groupes
2. Objectifs de formation,
3. Les moyens et méthodes pédagogiques proposés en précisant les adaptations effectuées en cours de mise en œuvre
4. Déroulement/séquençement de la session de formation,
5. Adhésion des stagiaires à la formation et à la démarche proposée,
6. Synthèse de toutes les évaluations « à chaud » et verbatim
7. Effets de la formation
8. Pistes d'amélioration et suggestions.

CRITERES DE SELECTION

Les critères de sélection des candidatures s'apprécieront dans l'ordre suivant :

1. Qualité de la proposition de formation

- Adéquation entre les objectifs du cahier des charges et les contenus proposés
- Originalité et pertinence de l'organisation pédagogique (contenus, méthodes)
- Pertinence des supports pédagogiques
- Pertinence des modalités de suivi et d'évaluation

Une attention particulière sera portée sur la capacité de l'organisme de formation à intégrer une approche multimodale dans ses dispositifs pédagogiques. Cette demande correspond à la volonté de l'OPCO Santé de penser la formation différemment en s'appuyant notamment sur les enseignements des neurosciences et leur impact sur nos méthodes d'apprentissage.

Quelques exemples de moyens qui pourront être proposés :

- ✓ Partie de la formation réalisée à distance : webinaires, classes virtuelles...
- ✓ Modèle participatif style « forum », plate-forme collaborative, classe inversée,
- ✓ Padlet, sondage ou quizz, nuages de mot, mind mapping, missions et gamification,
- ✓ Utilisation de capsules vidéo,
- ✓ Séquences de micro learning.

Toute suggestion sera la bienvenue.

La formation devra être la plus pragmatique et interactive possible afin de favoriser le transfert en situation de travail. Elle alternera entre apports théoriques et exercices d'analyse de situations.



La formation devra comporter :

- Des apports de contenus théoriques et méthodologiques
- Des temps d'échanges de pratiques, de co développement ou d'apprentissage par les pairs
- Des outils concrets et opérationnels : des grilles de lecture et d'analyse afin de mieux comprendre les situations rencontrées
- Des temps d'évaluation formative.

2. Moyens humains mis à disposition de la formation

- Expérience et qualification des formateurs pressentis

3. Références de l'organisme dans le secteur d'activité ou dans le domaine de l'action

4. Coût de la prestation (prix/jour/groupe)



DOSSIER DE CANDIDATURE

Nom du prestataire

I. Coordonnées

Interlocuteur référent de la mission : Téléphone : Email : N° de SIRET :	
Interlocuteur administratif : Téléphone : Email :	
Adresse :	
Téléphone :	
Fax :	
Site internet :	



- II. *Présentation de l'organisme et référence en lien avec la problématique visée.*
Nous vous remercions de préciser le nom, la fonction et les coordonnées des personnes contact.
Nous sommes susceptible de prendre contact avec certains d'entre eux.
Présentation des démarches qualité mise en œuvre
Une page maximum

- III. *Analyse de la demande et proposition d'intervention*

**III-A. Décrivez votre compréhension du contexte et de la demande de l'association.
Décrire les enjeux et les objectifs de la formation selon vous.**
2 pages maximum



III-B. Présentez les consultants mobilisés sur cette intervention et leur expérience en lien avec la demande (Connaissance : secteur, public, thématique)

Joindre les CV des consultants

III-C. Décrivez votre approche pédagogique et méthodologique ainsi que les supports utilisés (supports d'intervention et support stagiaires)

1 extrait des supports sera remis en annexe.

Une page maximum



III-D. Précisez votre déroulé pédagogique

Module	Objectifs	Contenus	Méthodes et supports	Durée

IV - Système d'évaluation. Précisez le système ainsi que les critères d'évaluation proposés.

Une attention toute particulière est accordée à l'évaluation des actions de formation menées. Quelques exemples de supports d'évaluation seront transmis en annexe.

V- Modalités de collaboration avec l'association et l'OPCO Santé



VI- Eléments financiers

Coût de la journée d'intervention – (incluant : les supports, les frais de déplacement et l'ingénierie en amont)

TTC

Coût de l'évaluation à froid

TTC

Le dossier complet devra être transmis par courrier aux adresses mentionnées en page de garde et en support informatique par messagerie aux adresses suivantes:

heloise.nicolle@opco-sante.fr

Les documents seront présentés sous un format informatique standard : Powerpoint, Word, Acrobat...

Tout dossier incomplet ne sera pas examiné.

Je certifie l'authenticité des informations portées sur la présente proposition d'intervention

Fait le à



Annexe 1 : Fiche synthétique (à renvoyer sous format WORD – 2 pages max)

Référence du prestataire	
Références : Connaissance du secteur, du public et de la thématique	
Qualité des intervenants	
Action proposée	
Titre	
Objectifs	
Public et nombre de stagiaires	
Contenu	
Démarche pédagogique	
Supports	
Evaluation	
Durée, rythme et Coût	
Commentaires ou informations diverses	